



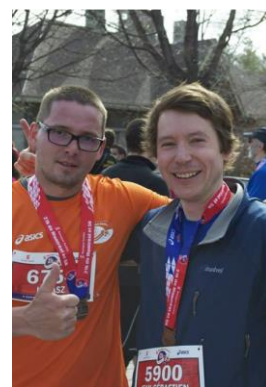
COMMUNIQUÉ

MONTRÉAL, le 29 avril 2015 – 14 327 \$ AMASSÉS LORS DU DÉFI DE LA BANQUE SCOTIA POUR LES ENFANTS ET LES JEUNES QUE SOUTIENT LA FONDATION DU CENTRE JEUNESSE DE MONTRÉAL.

Dimanche matin, 43 personnes ont marché et couru 5 km et 21 km au parc Jean-Drapeau. Parmi eux, des employés du CJM-IU et de sa Fondation ainsi que de précieux alliés à la cause des enfants et des jeunes de Montréal.

Isabelle Levesque, directrice générale de la Fondation a été emballée par cette première participation : « *Quel privilège que d'être appuyés par des gens généreux et dynamiques! 43 coureurs, plus de 300 donateurs, des dons totalisent plus de 13 000 \$ pour notre première participation au Défi Scotia : un immense merci! Grâce à vous tous, nous pouvons faire retentir le message à nos enfants et à nos jeunes : "nous croyons en vous, nous sommes là pour vous, et nous nous dépassons grâce à vous!"* »

La Fondation tient à féliciter les participants ayant relevé le Défi et à remercier chaleureusement les 400 donateurs et toutes les personnes qui ont contribué à ce succès, dont André Des Rosiers pour les photos et Phoenix – Club de bateau-dragon pour la commandite matérielle.





Plus de photos sur la page Facebook de la Fondation ou en suivant ce lien : <http://bit.ly/PhotosScotia2015>



À PROPOS DE LA FONDATION DU CENTRE JEUNESSE DE MONTRÉAL

Depuis 1998, la Fondation du Centre jeunesse de Montréal a pour mission de mobiliser la communauté et soutenir le Centre jeunesse de Montréal (CJM-IU) qui vise le bien-être et l'intégration sociale des enfants et des jeunes. La Fondation souhaite que chaque enfant et chaque jeune reçoivent le soutien et les outils nécessaires pour devenir un citoyen aimant et responsable. www.fondationcjm.ca

À PROPOS DES ENFANTS ET ADOLESCENTS DU CENTRE JEUNESSE DE MONTRÉAL – INSTITUT UNIVERSITAIRE (CJM-IU)

Le CJM-IU offre annuellement des services à plus de 13 000 enfants, jeunes et familles en difficulté en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ), la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA) et la Loi sur la santé et les services sociaux (LSSSS). Les services sont offerts directement dans la communauté (65 %) ou en hébergement (35 %). Il offre également tout le soutien aux parents à travers ses différents programmes. www.centrejeunessedemontreal.qc.ca

– 30 –



Valérie Desrosiers
Conseillère, communication et marketing
514 593-2740 * Valerie.desrosiers@cjm-iu.qc.ca
fondationcjm.ca * facebook.com/fondationcjm